

Fiche de poste – Régisseur principal

Missions du poste

- Chargé(e) au plan technique de la préparation et du déroulement des manifestations sous l'autorité du directeur technique ;
- Chargé(e) des tâches de la régie lumière et occasionnellement son ou vidéo ;
- Peut être chargé (e) de responsabilités de création ou appelé à participer à celle-ci ;
- Participe à la gestion de l'activité et à l'entretien de l'outil, en lien avec le directeur technique

Activités et tâches principales du poste

- **Préparation et déroulement des manifestations**
 - ⇒ Analyse des fiches techniques des spectacles accueillis, après première lecture par le directeur technique du Théâtre ;
 - ⇒ Evaluation des besoins en location ou emprunts de matériels en prenant pour base les informations transmises par le directeur technique ;
 - ⇒ Préparation des plans de prémontage en contact avec le régisseur lumière de l'équipe accueillie, une fois que le directeur technique a récupéré les plans d'implantation
 - ⇒ Participation aux prémontages, montages et démontages de spectacle, encadrement de certaines de ces opérations en relais du directeur technique
- **Régie lumière:** prise en charge directe de la régie lumière selon le calendrier d'accueil et la taille des spectacles accueillis. Mise en œuvre, réglages, manipulation et entretien courant des appareils.
- **Gestion des moyens techniques, maintenance et propreté de l'outil de travail :**
 - ⇒ Informer le directeur technique des besoins en investissement, des priorités d'achat et de location du matériel technique ;
 - ⇒ Anticiper les approvisionnements consommables en transmettant les besoins au directeur technique ;
 - ⇒ Sous l'autorité du directeur technique, organiser et réaliser la maintenance et l'entretien du matériel et des équipements (plateau, atelier, cage de scène...) ;
 - ⇒ Tenir à jour l'inventaire du matériel ;
 - ⇒ Veille technologique

Activités et tâches secondaires du poste

- **Réglementation et sécurité :**
 - ⇒ Respecter et faire respecter sur le plateau la réglementation des ERP, le Code du Travail, les consignes de sécurité et le document unique établi par le directeur technique ;
 - ⇒ Veiller à l'hygiène, au respect de la réglementation sur l'usage du tabac, de l'alcool et des stupéfiants sur le plateau ;
- **Gestion du personnel :**
 - ⇒ Recenser les heures de travail du personnel intermittent et les communiquer à la direction technique.
 - ⇒ Travailler en collaboration régulière avec le directeur technique sur l'articulation des périodes, lieux et heures de travail.

- **Polyvalence** : le régisseur principal peut être amené, au-delà des attributions énumérées ci-dessus, à participer à des tâches à accomplir au plateau, aux cintres, à l'entretien, y compris sur des espaces autres que la scène et la grande salle : foyer-bar, studio, salles du centre culturel, ou autres espaces utilisés dans le cadre de l'activité du Théâtre de Chelles. Il pourra lui être demandé de tenir la régie son ou vidéo à l'occasion de certaines répétitions ou représentations de l'action culturelle, étant entendu que le salarié ne pourra s'occuper que d'un type de régie à la fois et qu'il restera en priorité sur de la régie lumière.

Positionnement hiérarchique

Le régisseur principal est placé sous l'autorité directe du directeur technique du Théâtre, lui-même rattaché directement au directeur du Théâtre.

Relations fonctionnelles

Le régisseur principal sera amené à travailler en direct avec le directeur technique, avec la personne responsable de l'organisation des accueils de compagnie, ainsi qu'avec les intermittents recrutés par le directeur technique.

Description du profil recherché

Compétences techniques :

- Bonne connaissance des réglementations, normes et technicités du spectacle vivant
- Expérience confirmée dans le spectacle vivant avec de bonnes connaissances notamment en son, vidéo et plateau
- Une spécialisation en lumière est attendue.
- Titulaire SSIAP 1 souhaité
- Habilitation électrique exigée
- Formation CACES 1A souhaitée
- Travail en hauteur
- Bonne maîtrise de l'outil informatique et des nouvelles technologies

Compétences personnelles :

- Bonnes qualités relationnelles
- Sens de l'écoute et du travail en équipe face à la diversité des interlocuteurs
- Autonomie dans la conduite des activités et sens des initiatives
- Rigueur, disponibilité

Conditions et rémunération

CDI temps plein de droit privé, statut et rémunération de **groupe 5** tels que définis dans la convention collective des entreprises artistiques et culturelles et en fonction de l'expérience des candidats.

Temps de travail annualisé selon l'accord d'entreprise.

Disponibilité forte (weekends et soirées). Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des contraintes liées à l'organisation des spectacles et événements.